



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Festival de musiques – programmation 2014

DEL-2014-021

Numéro de la délibération : 2014/021

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 10/02/2014

Date de convocation du conseil : 04/02/2014

Date d'affichage de la convocation : 04/02/2014

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentées : Mme Sylviane LE PAVEC par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND.

Étaient absents : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Alain GAINCHE, Mme Nicole ROUILLARD.

Festival de musiques – programmation 2014

Rapport de Christophe MARCHAND

La programmation du Festival de musiques pour l'année 2014 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

10 juillet :	Soirée bretonne	
	▪ Kerlenn Pondi	2 400 €
	▪ Fest-noz animé par Thomas Moisson Quintet	1 600 €
	Place Anne de Bretagne - <i>traditionnel</i>	
17 juillet :	Le Bal des Martine	3 000 €
	Espace Michel Masson La Plage - <i>danses</i>	
24 juillet :	Soirée médiévale (Les Tringlés, Penn Kazh et la Compagnie Gueule de Loup)	5 700 €
	Place du Martray	
31 juillet :	Les Fatals Picards	6 000 €
	Place Anne de Bretagne – <i>chansons rock</i>	
7 août :	Jules et le vilain Orchestra	2 400 €
	Rue de la Fontaine – <i>chanson française</i>	
14 août :	Maïon et Wen	1 200 €
	Square Lenglier – <i>spectacle musical</i>	
20 août :	Mes souliers sont rouges	4 500 €
	Place Jean Bouin – <i>musique traditionnelle et québécoise</i>	

Dans le but d'éviter toute concurrence avec le festival « Arts des Villes et des champs » organisé par l'association Polyculture de Malguénac du 21 au 24 août, le concert de clôture du festival aura lieu exceptionnellement un mercredi.

Des frais annexes (hébergement, restauration, déplacement, technique...) liés aux concerts peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets HT indiqués ci-dessus.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les contrats à intervenir

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 février 2014

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**